

INTRODUCTION

ASSEMBLÉE CITOYENNE POUR LE BIEN ET LE RESPECT DE LA POPULATION

Les Assemblées de Citoyen.nes (**AC**) sont une forme de démocratie **horizontale**. C'est un processus par lequel des personnes **ordinaires** prennent des décisions politiques.

Dans le monde, ce processus se multiplie. Il a permis à des citoyen.nes de vingt à plusieurs centaines de personnes, de transformer l'élaboration des politiques en Australie, en Belgique, au Canada (réforme électorale), au Chili (pour une nouvelle constitution), en France (climat), à Genève (urbanisme), en Inde (territoire et agriculture), en Irlande (mariage homosexuel puis avortement), en Islande (nouvelle Constitution), aux Pays-Bas (réforme électorale), en Pologne (inondations) et au Royaume-Uni (climat). Des mouvements populaires, à travers le monde, expriment aussi cette profonde aspiration pour une vraie démocratie provenant de la population. Les mouvements les plus connus sont XR Extinction Rebellion (Mondial), les Gilets Jaunes (France), Greta Thunberg (Mondial), les Indignés (Espagne), Nuits debout (Paris), Occupy (NY-USA), et beaucoup d'autres.

Dans une assemblée citoyenne, un groupe de citoyen.nes, représentatif.ves de la population, choisis au hasard, réfléchissent sur une question d'intérêt public proposée par le gouvernement ou par la population. L'objectif est de rassembler un échantillon représentatif de la société. (En évitant des spécialistes du thème choisi parmi les citoyen.nes.) Dans les grandes lignes, les participant.es **auditionnent des experts**, des **opposants**, des **parties prenantes** et **posent des questions**. **Puis délibèrent** (modérateur professionnel) et **font des projets** ou **lois** (juristes) qui façonneront la politique communale, cantonale ou fédérale. Ces **auditions** et **délibérations** favorisent une réflexion collective **orientée SOLUTIONS**. Nous estimons que la population doit avoir la possibilité de déterminer comment le gouvernement répond aux priorités ou urgences définies par la population.

L'expérience a montré à quel point **le peuple est compétent**, grâce à **l'Intelligence Collective (IC)**. Mais **il est essentiel que les institutions publiques investissent ces assemblées d'un RÉEL POUVOIR**. Sinon, elles deviendront des artifices vides de sens et renforceront encore la défiance envers le gouvernement et le monde politique.

Les **AC** permettront aux responsables politiques de faire face à toutes sortes de sujets et même les plus urgents ou délicats sans se préoccuper des échéances électorales. Que ce soit pour la planète ou pour éviter trop de mécontents qui, dans certains cas, finit par provoquer des manifestations ! Hors justement, en passant par des **AC**, les manifestations deviendront beaucoup moins pertinentes voir « obsolètes ». À condition que les politiques tiennent en compte des réels besoins de la population et arrêtent d'agir en fonction de facteurs cachés qui échappent à l'entendement populaire (lobby, copinage, corruption, etc.), alors l'absentéisme diminuera.

COMMENT FONCTIONNE UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE ?

Elles sont une forme de démocratie **horizontale** ou participative ou délibérative. Elles constituent un complément essentiel au système de démocratie représentative qui comprend des élus au niveau communal, cantonal et national. La participation populaire fait contrepoids à un système d'élection représentatif qui privilégie les gains électoraux à court

terme par rapport aux besoins à long terme des générations actuelles et futures. Les processus délibératifs, soutenus par des garanties contre les pressions extérieures (État & lobby), mènent à des voies plus diverses et mieux informées dans les débats de société que dans un organe purement élu, comme un parlement (Grand Conseil) ou un gouvernement. En outre, les citoyen.nes de l'**AC** ne sont pas « choisis » pour représenter des partis politiques ni ne seront influencés par des lobbyistes et sont donc libres de prendre des décisions uniquement **sur la base des nouvelles connaissances acquises**, leurs propres points de vue, valeurs et réflexions. Tout ceci amène des décisions pour le bien commun. C'est bien connu, les décisions prises par une **Intelligence Collective (IC)**, donne toujours de meilleurs résultats que ce que peut faire un décideur.

CRITÈRES DE TRAVAIL, INSPIRÉS DE LA CONVENTION CITOYENNE SUR LE CLIMAT 2020(F)

- Aspirer au bien-être et à la protection de la population.
- Assurer le développement, la protection et l'épanouissement de l'**Artisanat**, des **Toutes Petites Entreprises (TPE)** et des **Petites et Moyennes Entreprises (PME)**. Elles représentent 99.84 % des entreprises et 47% des emplois en France. (INSEE 2017)
- **Justice Fiscale et Équité Sociale**.
- La protection de la faune, de la flore et donc de la **Biodiversité** doit devenir une priorité. (**Urgence Écologique et Climatique**)

LES **AC DOIVENT AVOIR UN **POUVOIR** DE NATURE **DÉCISIONNELLE****

Comme c'est déjà le cas avec les **Initiatives Populaires**, nous demandons au gouvernement communal de créer des **Assemblées Citoyennes à nature décisionnelle**. Des **référendums partiels** sur les points modifiés ou refusés par le Parlement ou le gouvernement seront lancés, à la demande de l'Assemblée Citoyenne, sans récolte de signatures. Pour chaque proposition modifiée, il faudra que le peuple choisisse entre la proposition faite par l'Assemblée Citoyenne et celle du Parlement. Le référendum facultatif reste toujours possible pour les points qui auront été acceptés par le Parlement.

Le vote qui consiste à accepter ou refuser l'ensemble des propositions n'est plus de mise, car contre productif et peut même aller jusqu'à biaiser le résultat escompté par le peuple.

Les demandes faites par la population, quel que soit le thème, ou les résultats apportés par les **Assemblées Citoyennes** doivent rester dans le cadre des compétences communales.

CONCLUSIONS

« Une Assemblée Citoyenne fournit, à nous le peuple, un moyen de demander un changement fort. Une telle demande donne au gouvernement la légitimité d'agir et permet le soutien de la majorité des partis. Continuer à ne pas agir n'est plus une option. Il est temps d'organiser des Assemblées Citoyennes. »

« Un gouvernement qui écoute et agit pour le bien de la population fait que le peuple n'a plus besoins de manifester son mécontentement dans la rue, face à l'inaction. »
Alors, soutenons la création d'Assemblées Citoyennes pour le bien de toutes et de tous.

N'hésite pas à nous contacter pour plus d'infos ou nous rejoindre avec
acmeyrin@protonmail.com ou tinyurl.com/acmeyrin

Comité pour la mise sur pied d'**Assemblées Citoyennes** dans la Commune.